

LE PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS DE L'ACVF

Samedi 18 août 2007
à Ependes, organisée par le FC Ependes

<u>Présidence</u> :	Monsieur Dominique Blanc, Président ad intérim de l'ACVF
<u>Secrétaire du procès verbal</u> :	Madame Sylvia Huguenin, secrétaire à l'ACVF
<u>Clubs convoqués</u> :	137 clubs
<u>Présents</u> :	129 clubs
<u>Absents</u> :	8 clubs
<u>Membres du Comité central présents</u> :	MM. Dominique Blanc, Président ad intérim, Pierre-André Martin, Lino Campigotto, Georges Guinand, Michel Dumusc, Michel Despland et Jean-Marc Vallélian, membres et Gérard Vontobel, membre ad intérim.

M. Dominique Blanc, président ad intérim du Comité Central de l'ACVF, ouvre la séance à 9h30 en souhaitant la bienvenue aux délégués de notre football national et cantonal ainsi qu'aux représentants :

- des autorités cantonales,
- des autorités communales,
- de l'ASF, M. Peter Gilliéron
- du délégué de la Ligue Amateur, M. Jacky Marcuard
- de la Ligue Romande, M. Daniel Guillemain
- de notre président d'honneur, Noël Allaz (Daniel Mellet, excusé)
- de nos membres d'honneur,
- des associations amies, ACGF, ANF et AVF et des associations région Jura/Berne et région Nordwestschweiz
- du Groupement vétérans ASF, section Vaud,
- des sociétés amies, les « 7 Grands » - la société cantonale des chanteurs vaudois
- des membres des différentes commissions de l'ACVF, les anciens membres actifs des commissions ainsi que les membres de la presse vaudoise.

Ordre du jour

1. Signature de la liste de présences

137 clubs convoqués, 129 clubs présents à l'ouverture de l'assemblée, majorité absolue 65, majorité des $\frac{3}{4}$, 97.

Les clubs ont été convoqués conformément à l'art. 12 de nos statuts, l'assemblée est donc valablement constituée dans le sens de l'art. 11 des statuts de l'ACVF. Le président rappelle que les dispositions de l'art. 15 des statuts font foi dans les décisions à prendre par les délégués.

Majorité des $\frac{3}{4}$ = modifications des statuts (2 modifications cette année).

Majorité absolue = élection, voir aux points 8 à 11 de l'ordre du jour.

Majorité relative = toutes autres décisions.

2. Désignation des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs : M. Stéphane Delorme (FC Cossonay), M. Pascal Duthon (FC Poliez-Pittet), M. Roger Pralong (FC La Sarraz-Eclépens) et M. Walter Späni (FC Racing Club Lausanne).

Dérogation à l'ordre du jour afin d'élire le nouveau Président Central ainsi qu'un nouveau membre du Comité. Parole est donnée à Michel Despland.

Aucun candidat ne s'étant annoncé, le Comité Central propose l'élection de Dominique Blanc comme Président central afin de remplacer Jacky Marcuard, élu en février 2007 membre au Comité de la Ligue Amateur.

Dominique Blanc est élu par acclamation.

Election d'un nouveau membre du Comité. La parole est cédée à Georges Guinand.

Pour remplacer Dominique Blanc, présentation de Gérard Vontobel qui reprend donc la désormais Commission de Jeu et de Fair-play. Ce dernier est élu par acclamation.

Président central du FC Ependes

Monsieur Christian Bavaud nous présente son club qui fête cette année son 50^{ème} anniversaire.

Hommage aux disparus

Une minute de silence est observée par l'assemblée pour M. Paul Lüdi, décédé dans sa 96^{ème} année, qui fut Président des seniors et vétérans de l'ACVF, ainsi qu'à tous les êtres proches et chers qui ont quitté l'un ou l'autre d'entre nous durant cette année.

Préfette du district d'Yverdon.

Madame Pierrette Roulet-Grin adresse quelques mots à l'assemblée.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée d'Orbe

Le procès-verbal de l'assemblée a été envoyé aux clubs par courrier électronique au début de l'année 2007 et a paru également sur le site internet.

Ce dernier est accepté et les remerciements vont à son auteure Mme Sylvia Huguenin.

Syndic d'Ependes

Monsieur Sylvain Homberger nous parle de son village.

4. Rapport du Comité Central

En date du 26 juillet 2007, les rapports des différentes commissions ont été adressés aux clubs et en partie consultables sur le site de l'ACVF.

Ces rapports sont tous adoptés par les délégués et un grand merci est transmis par le président central ad intérim à tous les responsables des différentes commissions pour l'excellence et l'importance de leur travail.

Pour cette année, les rapports par écrit sont plus courts car plusieurs Présidents des différentes Commissions ont souhaité s'exprimer devant l'assemblée.

Pour être encore plus à l'écoute des clubs, l'ACVF va mettre sur pied, en février 2008, 5-6 réunions décentralisées. Le Comité in-corpore rencontrera les présidents de tous les clubs vaudois.

L'ACVF va également créer une Commission de marketing/sponsoring dont le but sera de trouver des partenaires à même d'apporter des appuis financiers à notre association.

Parole est donnée à Georges Guinand, Président de la Commission juniors.

Saison 2006-07, grand millésime pour les sélections vaudoises.

M 14, pour la 2^{ème} fois, qualifiés pour la finale suisse. L'équipe des M 13, remarquable. Les visites aux clubs faites par Pablo Iglesias et Gavriel Pinson sont toujours plus nombreuses. Plus de 520 entraîneurs ont suivi une formation. Grand succès pour la 7^{ème} édition de Graines de foot. Les 2 camps de Gimel ont obtenu le « Label de qualité » décerné par l'ASF. Un grand remerciement à tous les clubs pour la mise à disposition de leurs infrastructures et compétences pour les diverses activités (tournois,

finale, Graines de Foot, etc.) et surtout un chaleureux merci pour tous les bénévoles, travailleurs de l'ombre. Tous les partenaires et sponsors sont aussi remerciés.

En 2007-2008, Georges Guinand veut organiser des tournois Graines de foot pour la catégorie juniors F ainsi qu'un tournoi pour handicapés. La Commission juniors va soutenir les clubs concernant le projet ASF « recherche entraîneurs ».

Parole est donnée à Michel Despland, Président de la Commission des arbitres.

Anecdotes sur les rencontres de la saison, concernant l'arbitrage, racontées avec humour par M. Despland et des chaleureux remerciements à toute l'équipe de sa Commission. Honneurs vont à l'arbitre Stéphane Cuhat, (FC La Vallée de Joux), assistant FIFA. S. Cuhat adresse un émouvant message à l'assemblée.

Parole est donnée à Michel Dumusc, Président de la Commission des compétitions et vice-président ACVF.

Très satisfait du déroulement du championnat de cette saison, il nous donne lecture du palmarès.

Parole est donnée à Gérard Vontobel, nouvel élu au Comité central, Président de la Commission de Jeu et Fair-play (discipline).

Pour la nouvelle saison la Commission de discipline devient la Commission de Jeu et Fair-play. Au 2^{ème} tour (saison 2006-07) 77 inspections Fair-play ont été mises sur pied et tous les matches se sont très bien passés. Les clubs peuvent également demander un inspecteur Fair-play s'ils en sentent le besoin. Prendre contact avec G. Vontobel avant le mardi soir pour le match du week-end. Un classement Fair-play sera établi pour la saison 2008-09.

Changements concernant les sanctions :

- le 4^{ème}, 8^{ème}, 12^{ème}, 16^{ème} carton sera sanctionné chaque fois par un seul match de suspension.
- L'expulsion, suite à 2 cartons jaunes, suppression du délai de 2 jours. Toutes les sanctions seront publiées le mercredi matin avant midi. Si un joueur figure sur le site pour une expulsion suite à 2 cartons jaunes ou son 4^{ème}, 8^{ème}, etc. carton jaune, ce dernier ne joue pas le soir même.

Parole est donnée à Lino Campigotto, Président de la Commission informatique et site internet.

Il y a 8 ans, l'ACVF possédait un seul PC et un Notebook, sur 23 m². Aujourd'hui, c'est 10 PC et 5 Notebook sur 140 m². Depuis 1997 nous avons l'avantage de travailler avec le projet NIS, programme qui est très performant et qui a permis depuis 2006 d'effectuer la convocation automatique. Sur le site c'est 4'299'000 pages consultées en 6 mois. C'est en moyenne 16'000 pages consultées par jour, 3'100 visiteurs par jour, 78 % concernant le championnat. Mise en place d'une commission de 3 personnes qui fonctionneront pour donner plus de matière, pour avoir un site internet totalement et exclusivement consacré au football vaudois. Le site actuel restera pour les informations

principales et le futur concernera les nouveautés et à la « papotte ». Etre aussi à l'écoute des clubs, on veut donner des réponses à leurs besoins. Et puisque ce site est beaucoup visité, à court terme, une économie de frais d'envoi – CHF 18'000.—par année - est envisagée. Dans le futur, c'est de donner aux clubs la possibilité d' avoir accès directement afin d'introduire eux-mêmes les changements (dirigeants, entraîneurs, etc.)

Un grand merci à Lino Campigotto qui s'est occupé de la présentation sur écran pendant l'assemblée.

Avant de passer au point 5, l'ACVF s'était engagée à annoncer les clubs qui n'étaient pas à jour financièrement au 30.06.2007. A part un club qui a apporté l'argent sur place ce jour et le FC UPM Cazard, cité pour être le seul club pas à jour (mais le président de ce club avait amené la quittance du solde payé la veille avec lui), tous étaient en ordre et ont reçu des félicitations et remerciements.

5. Rapport financier et rapport des vérificateurs des comptes

Parole est donnée à Jean-Marc Vallélian, chef des finances, pour les points 5 et 6.

Les comptes ont été envoyés aux clubs avant l'assemblée générale. Notre chef des finances rappelle que les ressources de l'ACVF sont : les clubs, l'ASF, la Ligue Amateur et le fond du sport. Il nous apporte quelques explications concernant les produits et les charges que nous retrouvons dans son rapport financier. Le compte d'exploitation est « juste équilibré ».

Après vérification par notre fiduciaire « Fiduswiss SA » à Aigle, M. Ansermoz, les clubs ci-après ont reçu le mandat de contrôler les comptes de la saison écoulée. Cette vérification s'est faite en nos locaux le 7 août 2007, en présence des présidents de commissions :

Pully Football, FC Orbe, Stade Nyonnais et FC Rapid-Montreux

La parole est au représentant, désigné par la commission pour rapporter, M. Philippe Favre, président du Pully Football.

L'assemblée accepte les comptes tels que présentés et donne décharge au Comité Central ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

Remerciements aux vérificateurs, spécialement aux Stade Nyonnais et FC Rapid-Montreux qui, après deux ans de vérifications, s'en vont comme l'exigent nos statuts.

6. Budget de la saison 2007-2008

Le budget 2007-2008 a été adressé aux clubs avant l'assemblée générale. Jean-Marc Vallélian fait ressortir quelques éléments de ce budget.

Question de M. Christian Cosandai (FC Granges-Marnand). Pourquoi certaines Commissions, dont celle des juniors, augmentent chaque année de 15 % ?

Jean-Marc Vallélian répond que la Commission Juniors avait un budget de CHF 270'000.—(saison 2006-07) alors que les dépenses effectives ont avoisinés les CHF 313'000.—ce qui représente une augmentation de 15 % pour la saison écoulée. Dans cet écart, les charges du chef technique s'élèvent à CHF 162'000.—par rapport à CHF 140'000.— budgétisés et les autres charges de la Commission juniors à CHF 151'400.-- par rapport aux CHF 130'000.—prévus.

Lorsque la Commission juniors développe de nouvelles activités, elle s'efforce de trouver d'autres ressources pour les assurer. Ainsi pour 2007-08, il n'est pas prévu de dépassement sans de nouvelles ressources et tant la Commission juniors que le Comité central ont maintenu une charge totale de CHF 312'000.--.

Autre question d'un délégué sur le budget des CHF 6'000.-- concernant le site internet qui lui semblait utopique.

Lino Campigotto, Président de la Commission informatique, lui répond qu'il s'est entouré de gens bénévoles pour la création de ce site.

Le budget pour la saison 2007-2008 est accepté par l'assemblée.

Secrétaire général de l'ASF

Déjà venu il y a 2 ans assister à notre Assemblée générale, M. Peter Gilliéron avait déjà parlé de l'Euro 2008. Il s'était posé la question si la Suisse était consciente qu'elle allait organiser, avec l'Autriche, la 3^{ème} plus grande manifestation sportive du monde. En effet, il y a eu beaucoup de discussions sur la sécurité et sur les infrastructures au lieu de se réjouir d'une telle manifestation. Aujourd'hui, il constate avec une certaine fierté et grande satisfaction la bonne organisation de cet Euro avec l'Autriche. Les stades sont prêts. Concernant le problème de la sécurité, un grand travail est fait par la Confédération et les cantons. Des délégations sont déjà venues visiter notre pays et on fait un premier choix pour les hôtels et les camps d'entraînement, en particulier la Suisse romande. Des volontaires sont toujours recherchés. Il y en a déjà plus de 5'000 qui se sont annoncés sur le site www.euro2008.com. Pour enthousiasmer les gens, l'ASF a mis sur pied un parcours avec un camion rouge qui s'arrête dans une soixantaine de villes et villages de Suisse pour présenter, lors d'une manifestation, l'Euro 2008 mais aussi le football, mais pas seulement l'élite mais aussi le football de base. Le camion s'arrête prochainement à Echallens puis à Lausanne avec la participation de Stéphane Chapuisat. Il reste encore quelques matches de préparation à l'équipe suisse. Le tirage au sort de l'Euro se déroulera à Lucerne le 2 décembre 2007. Peter Gilliéron tient encore à soulever que le football n'est pas seulement l'Euro 2008 mais qu'il a son côté social ce qui est très important. Il rappelle aussi qu'il faut continuer d'aider dans cette lutte contre la violence et prôner le Fair-play. M. Peter Gilliéron remercie toute l'assemblée pour l'énorme travail des clubs.

7. Discussions et décisions sur les propositions du Comité Central de l'ACVF et des clubs, ainsi que sur toutes les questions intéressant les ligues inférieures.

Deux propositions émanant du FC Gland et du FC Bercher et une faite par le Comité Central ont été envoyées aux clubs avec la convocation à l'Assemblée générale.

La première proposition de l'ACVF est une formalité juridique qui permet une défiscalisation. C'est une modification des statuts qui doit être votée.

L'assemblée approuve la modification de l'art. 35 comme suit :

« En cas de dissolution de l'ACVF, le solde actif restant après le paiement de la totalité des dettes sera remis à une autre institution suisse, dont le but est identique et qui est également exonérée d'impôts ».

La proposition du FC Gland de publier sur le site internet les sanctions des entraîneurs, coachs et des dirigeants. Le Comité central, à l'unanimité, a décidé de soutenir cette proposition. Elle est acceptée par l'assemblée.

La proposition du FC Bercher de modifier l'art. 43 ch. 1 du Règlement de jeu de l'ASF.

Cette modification ne peut pas être débattue à l'assemblée générale. Le processus est de soumettre cette dernière, jusqu'au 10 septembre 2007, au Comité de la Ligue Amateur, puis cas échéant au Conseil de l'Association.

Un délégué demande de limiter cette proposition afin que cela ne concerne pas les joueurs en âge de juniors.

Réponse de Georges Guinand :

Un junior A, B, peut jouer 10 matches en actifs, il sera toujours qualifié pour son équipe de juniors. Par contre s'il joue avec la 1^{ère} équipe, il ne pourra pas rejouer avec la 2^{ème} équipe d'actifs.

La proposition est acceptée par 80 avis favorables et 18 avis contraires.

Le Comité central prendra les dispositions pour la faire suivre conformément au règlement.

Membre de la Ligue Amateur

M. Jacky Marcuard remettra les fanions de la Ligue Amateur/ASF pour le FC Ependes, FC Lonay, FC Poliez-Pittet et FC Bercher, pour leur 50 ans, pour le FC Cité Sportive, FC Suchy-Sports et Stade-Payerne, pour leur 75 ans et le FC Lutry et le FC Rolle, pour leur 100 ans à l'issue de l'assemblée.

Les points 8, 9, 10 et 11 n'étant pas traités, nous passons directement au point 12.

12. Nomination des vérificateurs des comptes

Le Stade Nyonnais et le FC Rapid Montreux ayant terminé leur mandat de deux ans, le Comité Central propose, comme le veut la coutume de nommer deux nouveaux clubs, à savoir :

Le FC Ependes et le FC Rolle.

L'assemblée accepte par acclamation ces clubs.

13. Organisation des matches de championnat, de la Coupe vaudoise et de la Coupe suisse

Concernant les directives pour les changements de date, d'heure et refixation de match (brochure verte) M. Michel Dumusc rappelle qu'il faut absolument utiliser les bons formulaires, et dans les délais, qui se trouvent également sur notre site, sous « Documents ». Pour la refixation des matches renvoyés du week-end, un nouveau délai a été fixé au mardi jusqu'à 14h00.

Les clubs ont également reçu les modalités (saison 2007-08) pour la désignation des Champions de groupe ou des équipes à reléguer en cas d'égalité de points (brochure caramel). Disponible aussi sur le site.

A fin novembre 2007, une séance sera organisée qui réunira tous les présidents des clubs de 2^{ème} ligue vaudoise, pour essayer de donner un nouvel élan à celle-ci.

14. Désignation du lieu de la prochaine assemblée

C'est à Ecublens que se tiendra la prochaine assemblée des délégués de l'ACVF dans le cadre de leur 75^{ème} anniversaire. Le représentant de ce club confirme donc sa candidature pour cette assemblée qui aura lieu le 23 août 2008.

Le Comité central a pris une nouvelle résolution. Pour tenir compte de l'évolution des sociétés, la réservation des dates et lieux d'assemblées générales doit se limiter à 5 ans. Toutefois, les clubs qui sont déjà inscrits entre 2012 et jusqu'en 2021 seront prioritaires, pour autant qu'ils confirment leur intérêt dans le délai de 5 ans.

15. Remise des prix de bonne tenue

Parole est donnée à Georges Guinand pour le palmarès des catégories des juniors.

A relever le grand Fair-play qui a régné pendant la rencontre qui opposait l'AS Haute-Broye au FC Concordia Lausanne pour la montée en CCJLA, relaté dans une lettre par l'arbitre José Jover. Pour les récompenser, 3 ballons sont offerts aux 2 équipes.

Voilà 9 ans que la Maison Cornu SA de Champagne sponsorise, pour un montant de Frs 20'000.--, le prix Fair-play des actifs. Dominique Blanc appelle donc son Président, fondateur, M. Paul-André Cornu, pour la remise des prix.

Comme jusqu'à ce jour, pour chaque ligue, nous avons établi 3 classements, un pour le premier tour, un pour le deuxième tour et un pour le classement final.

2^{ème} ligue – classement final : 1^{er} FC Montreux-Sports – 2^{ème} FC Baulmes II - 3^{ème} FC Lutry

3^{ème} ligue – classement final : 1^{er} FC Granges-Marnand – 2^{ème} FC Ressudens – 3^{ème} FC Gland 1 A

4^{ème} ligue – classement final : 1^{er} FC Le Talent – 2^{ème} FC Poliez-Pittet – 3^{ème} FC Donneloye II

5^{ème} ligue – classement final : 1^{er} FC Ressudens II – 2^{ème} FC Yvorne 1B – 3^{ème} FC Thierrens III

Encore un grand merci à la Maison Cornu SA de Champagne, sponsor des équipes du canton.

16. Honneurs

13 personnes ont reçu l'insigne d'honneur remis par Michel Dumusc.

L'US Terre-Sainte Féminine est récompensée pour être championne en 3^{ème} ligue et en Juniors A/B.

17. Divers

C'est avec beaucoup d'humour que Michel Despland trace le parcours de Jacky Marcuard qui, au bout de 7 années a été aux commandes de l'ACVF pour partir à la Ligue Amateur en tant que membre du Comité. Le Comité de l'ACVF lui remet le titre de Président d'honneur.

18. Contre-appel

Il n'est pas procédé à un contre-appel, par contre 3 clubs sont toujours absents. Et c'est ainsi que s'achève cette assemblée.

La parole est laissée au président du FC Ependes pour le déroulement de la suite des opérations.

La séance est levée à 12h30

La secrétaire
S. Huguenin